

# La réponse de la liste de Dominique Reynier

"Madame,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les réponses à vos questions :

*Dominique Reynié ne souhaite pas s'associer à la procédure judiciaire de dénonciation de la privatisation*

1. *La prise de participation minoritaire du consortium Symbiose dans la société de gestion de l'aéroport a été actée par l'Etat. Elle ne concerne pas la propriété de l'infrastructure elle-même. Ce mode d'organisation est classique dans le monde du transport public et a montré son efficacité à condition que les obligations contractuelles soient bien précisées et adaptées.*

2. *Des 6 plus grands aéroports français, l'aéroport de Toulouse est celui qui a connu la plus forte croissance depuis 2000. Même si l'année dernière le trafic a connu un tassement, la baisse des prix dans le transport aérien va se poursuivre et il faut donc s'attendre à une poursuite de l'augmentation du trafic aérien à Toulouse. L'ouverture de lignes vers la Chine devra se faire dans le cadre des contraintes de réglementation et de capacité, et il faudra être vigilant sur leur application. Aujourd'hui l'aéroport de Toulouse est l'infrastructure clé du développement économique dans notre Région, tant pour les passagers que pour le fret et bien sûr pour l'industrie de la construction aéronautique.*

3. *Dans le futur, le Conseil Régional aura l'autorité pour coordonner les activités des différents aéroports régionaux et les différents modes de transports. C'est dans ce cadre qu'il faut envisager l'avenir de l'aéroport de Toulouse.*

Cordialement,

Le Secretariat  
Bureau Régional de campagne  
3, passage Bruyas  
34000 – MONTPELLIER  
04-67-57-22-34  
[www.reynier2015.fr](http://www.reynier2015.fr)